



## Revendications catégorie c

L'ensemble des corps de la catégorie c exigent :

La refonte de toutes les grilles indiciaires de la catégorie c, pour une revalorisation immédiate du point d'indice de 31,5 pourcents permettant de prendre en compte l'inflation.

Un véritable déroulement de carrière pour la catégorie c en supprimant les c1, en faisant passer les c1 en c2, et les c2 en c3, et en faisant passer les c3 en catégorie B, avec un véritable déroulement de carrière en B.

L'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt des embauches sous contrat et la titularisation de ceux-ci, avec des embauches uniquement sous statut.

L'arrêt de la baisse des budgets.

L'augmentation des régimes indemnitaires, ainsi que des taux de promotions par liste d'aptitude et examen professionnel, dans le but de permettre notamment aux agents du grade c3 un accès à la catégorie b mieux dimensionné et synonyme de progression de carrière.

Une augmentation des ratios promus promouvables à l'intérieur des corps, permettant le passage automatique des promouvables à l'intérieur des corps.

La suppression des inversions de carrière lors du passage à la catégorie B.

Le retour des compétences et prérogatives des cap statutaires par corps, pour la gestion des mobilités et des promotions.

La réouverture de véritables plans de requalification pour tous les corps de la catégorie c.

L'ouverture immédiate, de nouvelles véritables négociations, dans le cadre de l'augmentation générale des rémunérations portées par la fédération générale des fonctionnaires, sur la base de notre projet de rénovation des grilles indiciaires.

Nous revendiquons un salaire correspondant , à un travail, à une définition statutaire, et donc à une charge de travail. Nous savons que le taux d'exploitation des travailleurs se réalise par l'augmentation de sa charge de travail, alors que le salaire lui n'augmente pas , il baisse.

Nous voulons que les entretiens professionnels actent ces réévaluations, avec la prise en compte des missions en mode dégradé, nouvelle dénomination de l'emploi et des missions publiques.

Nous exigeons l'abrogation du rifseep, qui consacre l'individualisation des rémunérations et accentue les injustices, et les inégalités de traitement.

Nous demandons l'intégration de toutes les primes pour le calcul du montant des retraites.

Nous exigeons la suppression du jour de carence, en cas de maladie et le rétablissement du maintien de salaire à 100 pourcents en cas de congé maladie.

Nous exigeons , le respect par l'état employeur, de ses obligations en matière d'hygiène et de sécurité et de conditions de travail, et la présence et le recrutement de médecins de prévention dans tous les services.